

But basket entraînement relevable en charpente

DESCRIPTION :

- But de basket charpente relevable.
- Section de monotube de 100mm (pièce principale répondant à la norme).

CONSIGNES D'UTILISATION :

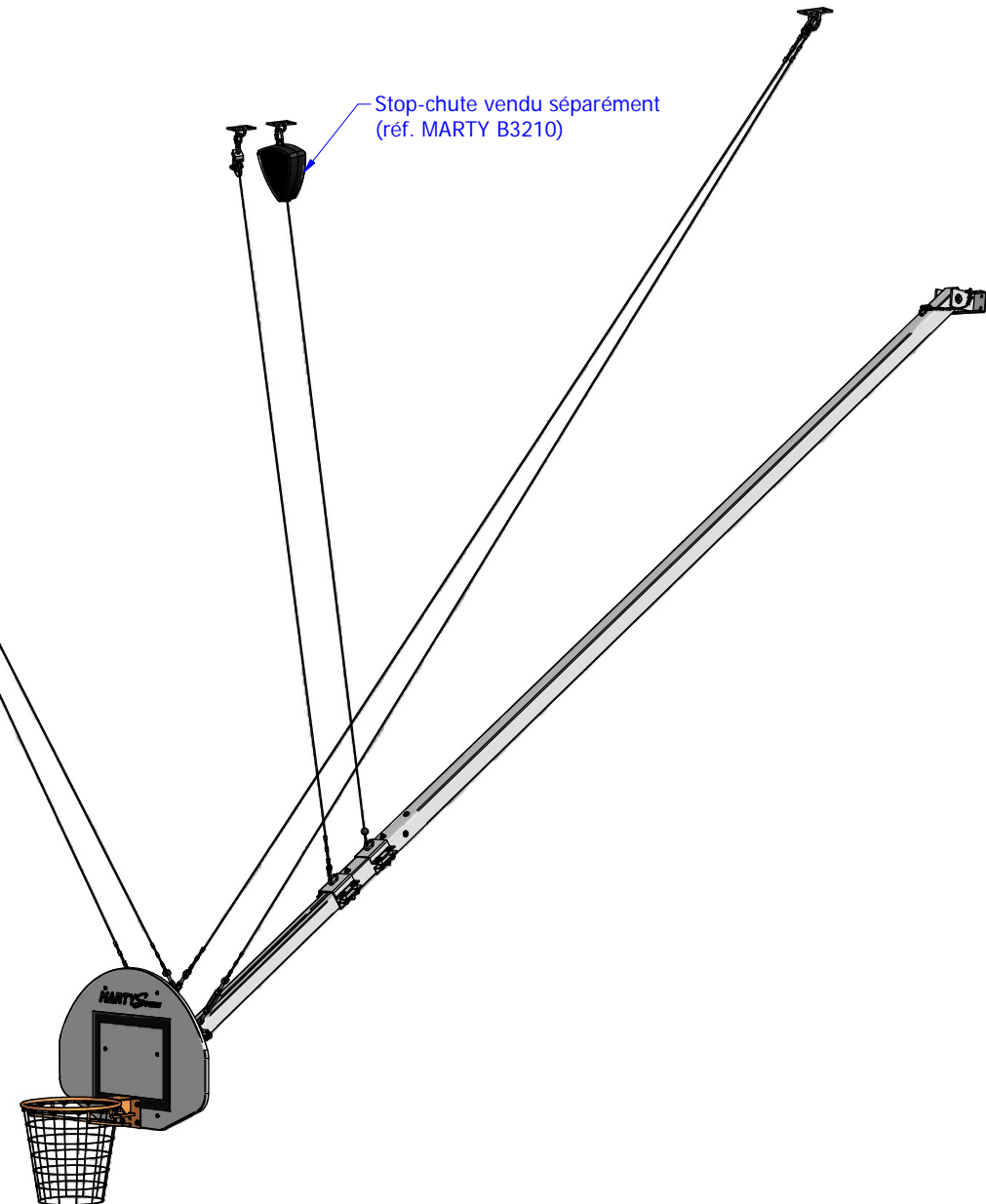
- L'usage de ce but est exclu pour tout autre sport que le basket.
- Ne pas grimper sur la structure.
- Ne pas se suspendre au cercle, ni au filet.

ENTRETIEN : (Périodique)

- Vérifier l'état du panneau, du cercle, des câbles, du système de relevage et du stop-chute.
- Contrôler la structure métallique (soudures) et particulièrement les points de fixations sur la charpente.
- Resserer les vis et graisser les parties en mouvement si nécessaire.

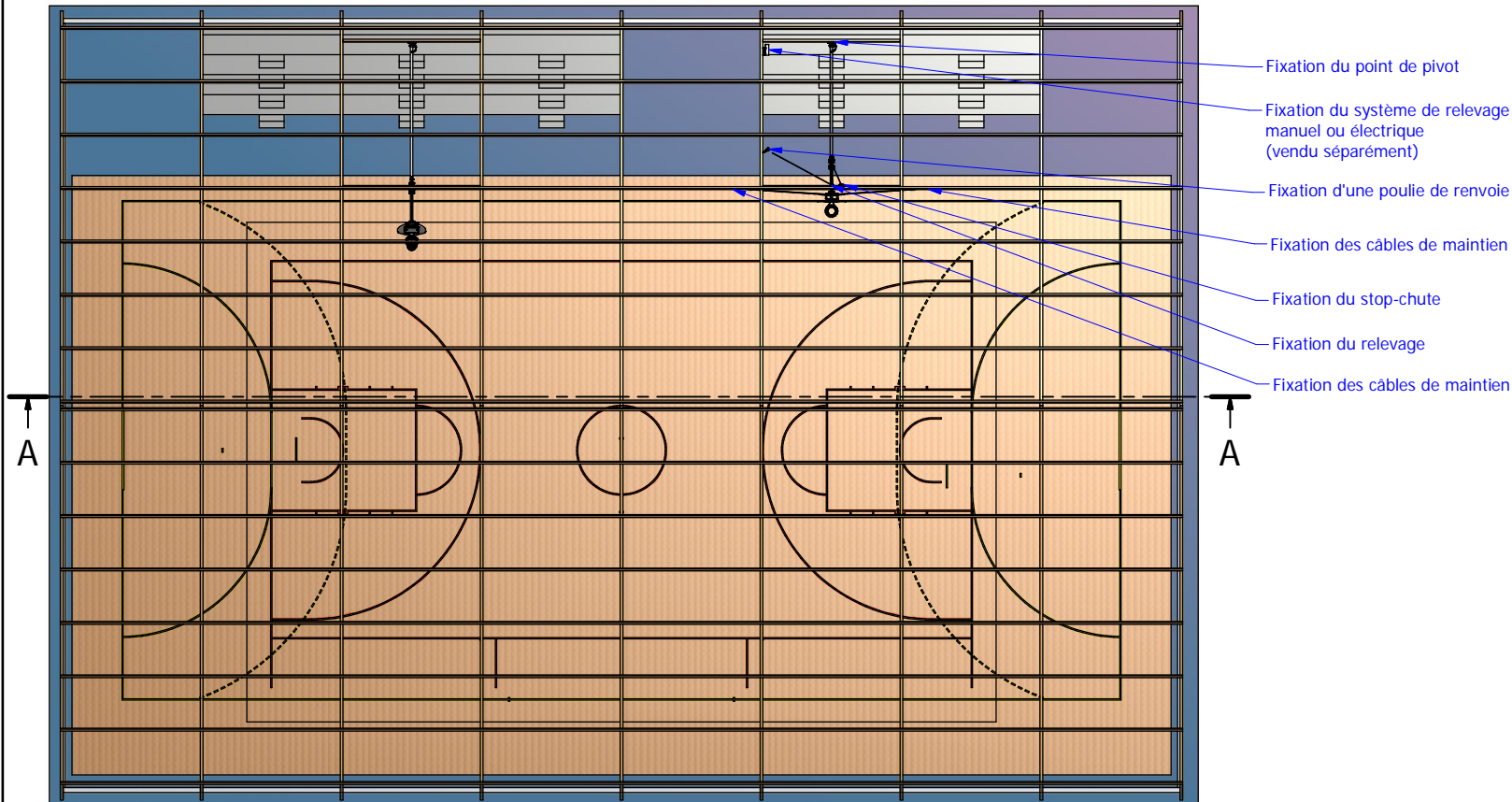
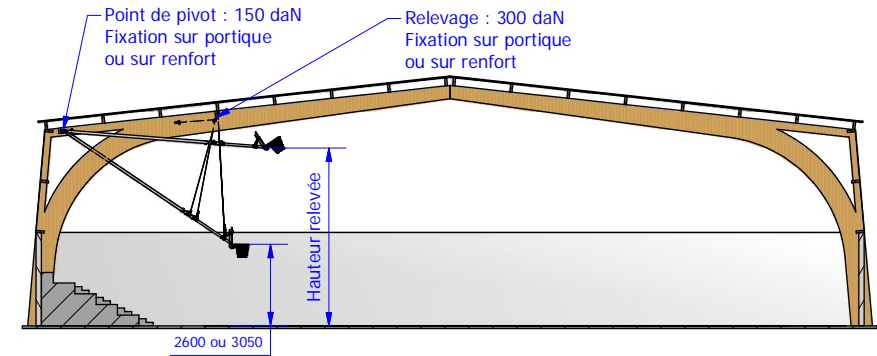
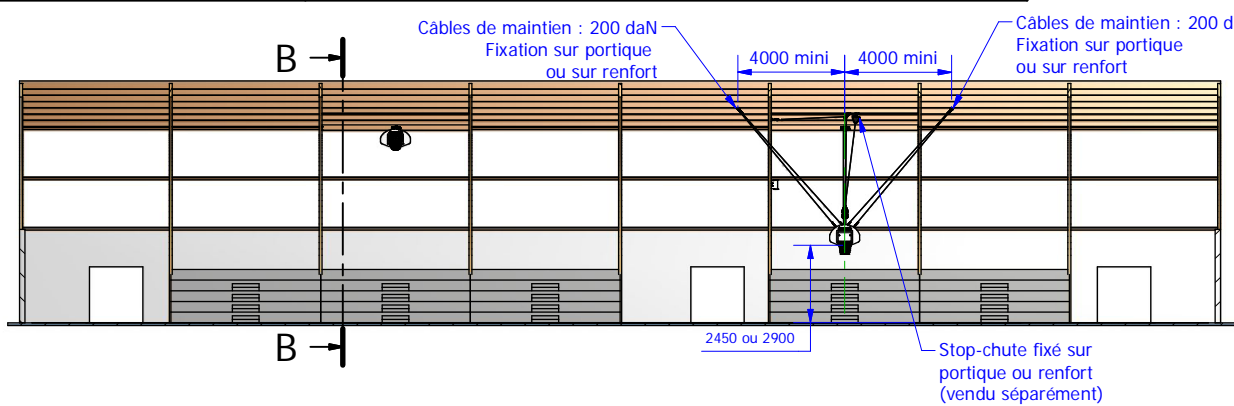
LISTE DE PIECES

ARTICLE	NUMERO DE PIECE	QTE	DESCRIPTION
1	Point de pivot	1	Pièce spécifique sur étude s'adaptant à la charpente
2	Monotube pour but relevable en carré de 100mm	1	Longueur à définir à l'étude
3	Flèche pour but relevable	1	
4	Plat d'assemblage	1	
5	Coquille de relevage	2	Pièce pouvant être déplacée sur le monotube
6	Coquille de fixation des câbles de maintien	1	Pièce pouvant être déplacée sur le monotube
7	Cadre fixe pour fixation du panneau	1	
8	Panneau demi-lune	1	
9	Cercle renforcé	1	
10	Filet	1	
12	Poulie Folle	à définir	Quantité à définir à l'étude
13	Fixation sur charpente	à définir	Pièce spécifique sur étude s'adaptant à la charpente
14	Stop-chute	1	Élément de sécurité obligatoire vendu séparément
15	Câble de relevage	1	Longueur à définir à l'étude
16	Câble de maintien pré-monté	4	Longueur à définir à l'étude
17	Tendeur lanterne	2	
18	Maillon Rapide Ø8	5	
19	Câble de sécurisation du pivot	1	
20	Vis TH M10x120	1	
21	Vis TH M10 x 40	6	
22	Vis TH M10 x 30	2	
23	Rondelle plate Ø10LL	4	
24	Rondelle plate Ø10L	2	
25	Rondelle éventail Ø10 large	6	
26	Ecrou frein M10	1	



But basket entraînement relevable en charpente

Exemple d'implantation sur charpente bois.
Des plans d'implantation complets vous seront remis suivant la forme de votre salle.



Les différents efforts des points d'accroches du but sur la charpente (compris renvois de câbles et système de relevage) sont soumis à la vérification par un BET structure ou un charpentier suivant la norme NFS 52-400. Des renforts ou supports pourront être nécessaires suivant l'implantation à réaliser.

But basket entraînement relevable en charpente

S.C.M.S Europe

Té debate: 00 33 (0) 4 74 30 96 88
Fax: 00 33 (0) 4 74 30 96 89
E-mail: g.bessat@scms-e.com
Site Internet: www.scms-e.com

CRAS, le 28 juillet 2003

MARTY
Route de la Meignanme
BP10
49370 - St CLEMENT de la PLACE

Objet: Attestation de contrôle à la norme NF EN 1270,
et au Décret n° 96-495 du 4 juin 1996 / **But de Basket-ball Réf B 3005 relevable**

ATTESTATION DE CONTRÔLE BUT DE BASKET-BALL réf B 3005 selon norme NF EN 1270 / Décret 96-495

NF EN 1270 : (extension au Décret selon Avis NOR/ ECO C9800163V - JO du 19 décembre 1998)
Exigences de sécurité

- TYPE / CLASSE (déport) : 5 / A
- 3-2 :- Dimensions de panneau : ½ lune polyester réf 3155 / 1200 x 850
Favorable
- Platine de cercle perçages selon fig 10 : Favorable
- 3-3-2 : Cercle - type d'acier (attestation jointe) : Favorable
- 3-4-2 : - Couleur : Favorable
- 3-4-3 : Filet adaptables : Favorable
- 4-2 :- Cercle repris sur armature / pas de protubérance sous panneau : Favorable
- Pas d'espace de coincement entre les tirants et le cercle : Favorable
- 4-2 tableau 6 : Protection de panneau et de structure (option) : Favorable
- 4-3 : Ouverture des crochets de fixation filet < ou = 8mm : Favorable
- 5-4 : Rigidité de la structure :
 - Force horizontale F1 900 N latérale à la base du panneau pendant 1' : Favorable
 - Mesure après relâchement / **déformation à test +30'** 0 mm
 - Force horizontale F3 900 N frontale au centre du panneau pendant 1' Favorable
 - Mesure après relâchement / **déformation à test +30'** 0 mm
- 5-5 : Stabilité :
 - Force horizontale F2 3200 N à l'aplomb du panneau pendant 1' :
déformation pendant la charge 67 mm
 - déformation après relâchement** 5 mm
 - Favorable
- 6 : Instruction de montage: Favorable
- 7 : Etiquette d'avertissement Favorable
- 8 : Marquage (marque/n° norme/année/
avertissement/décret du 4/6/96) Favorable

Ph. CHARVET expert SCMS Europe



Expert mandaté AFNOR auprès du CEN pour la France (Comité Européen de normalisation)
Intervenant: CNEPT / Organisme de Formation déclaré au Ministère N° 82 01 00787 01

- **CONTRÔLE DES MATÉRIELS SPORTIFS ET DE LOISIRS - FORMATION A L'ENTRETIEN ET A LA MAINTENANCE**
- **SPORT SOFT SECURITE LOGICIEL DE GESTION MATERIEL - ETUDE DE PROJET ET RECEPTION DE MOBILIER**

S.C.M.S. Europe « Chassagne » 01340 - CRAS
S.A.S. au Capital de 38120€ - SIRET N° 422 693 461 00018 - APE: 742.C